



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de presse COVID-19 du 8 mai 2020

Ce point de presse était essentiellement consacré à la reprise dans la formation, en présence de la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. Cesla Amarelle a exposé les premiers jalons pour le retour à l'enseignement en classe au niveau postobligatoire, dès le 8 juin, et expliqué les conditions vaudoises de promotion, de certification et réorientation pour l'année scolaire 2019-2020. Au postobligatoire, le retour en classe se fera par groupes réduits. Les modalités seront précises dans un courrier adressé à chaque élève ainsi qu'aux enseignants. Le directeur général de l'enseignement postobligatoire Lionel Eperon et son adjointe Suzanne Peters ont ensuite précisé les conditions de promotion, de certification et de réorientation propres à chaque filière. Mme Amarelle a conclu en indiquant que pour l'enseignement obligatoire, la reprise progressive des cours dès le 11 mai se déroulera par étapes, afin de permettre tant aux élèves qu'aux enseignants de se réapproprier la vie en classe et de terminer sereinement l'année scolaire. Enfin, le chef de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) Denis Froidevaux a signalé que lundi 11, une distribution symbolique de plusieurs milliers de masques de protection aurait lieu dans les transports publics du canton, qui retrouvent leurs horaires habituels. M. Froidevaux a encore rappelé les conditions de protection qui prévaudront dans les restaurants, qui rouvriront lundi.

[Point de presse COVID-19 du 8 mai 2020 - Dossier de presse](#)

[Archives des points de presse COVID Vaud \(enregistrements vidéo\)](#)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 mai 2020